



Jd Éditions Mag + Tv

www.jdeditionsmagazine.tv

Mensuel N° 002 / Mars - Avril 2023 / 2000 Exemplaires / **GRATUIT**

**BON À
SAVOIR**



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
L'ALPHABÉTISATION

CALENDRIER DES EXAMENS SCOLAIRES 2022-2023
ET APERÇU DES SANCTIONS ENCOURUES EN CAS DE FRAUDE



eMag - Scannez ici

DOSSIER

LES GROSSESSES EN MILIEU SCOLAIRE "5833 CAS"

**INFOS
UNESCO**



UNESCO

PRIX UNESCO-CONFUCIUS D'ALPHABÉTISATION 2021:
LE GA-TIC CÔTE D'IVOIRE FAIT PARTIE DES LAURÉATS

ÉCHOS

ÉDUCATION

POURQUOI TANT DE DÉCÈS ÉTRANGES ET BRUSQUES
D'ÉLÈVES ET D'ÉTUDIANTS EN CE DÉBUT D'ANNÉE
2023 ?

LITTÉRATURE

"La Convocation"
l'œuvre interpellatrice
de **Christian YAO**





Éditorial

LES GRANDS DÉFIS DES MAISONS D'ÉDITIONS FACE AU DIGITAL

Dans sa conception originelle ou traditionnelle, une maison d'éditions est une entreprise qui a pour vocation de produire, de diffuser et de promouvoir des livres ou des documents imprimés. C'est le cas de JD Éditions. C'est aussi le lieu où se rencontrent des écrivains en tous genres afin d'informer, d'enseigner, d'éduquer, de sensibiliser et de poursuivre bien d'autres objectifs, à travers leurs écrits. Aussi, il convient de relever que les maisons d'éditions connaissent aujourd'hui une véritable révolution. En effet, elles sont poussées, par de nouveaux usages numériques et l'avènement du digital, apparus dans les années 2000, et qui bousculent les codes de l'édition traditionnelle dans des domaines que sont : les modes de diffusion, la promotion, les formats et les supports des ouvrages. Par ailleurs, le monde du livre est aujourd'hui confronté à de nouveaux défis, voire des tensions imposées par l'émergence des nouvelles technologies qui redéfinissent les modes de production, de diffusion et, plus largement, les pratiques culturelles. Cela est à l'origine de transformations multiples telles que : la dématérialisation des supports, la disponibilité illimitée des contenus dans le temps et l'espace, la gestion et la mise à jour de l'information pour faciliter le référencement, l'émergence de nouveaux modèles d'affaires et de nouveaux réseaux de diffusion et de distribution, etc. L'univers numérique laisse même déjà présager un avenir où, tout en aménageant un espace virtuel (pages, sites, plateformes numériques, etc.), et quoique préservant l'ensemble des fonctions éditoriales, l'existence même des maisons d'éditions soit remise en question, voire qu'elles soient menacées de disparition. Ce sont autant de changements auxquels les métiers traditionnels de l'édition sont appelés à faire face, de toute urgence. Le fait que la chaîne du livre se trouve impactée par l'avènement du digital constitue aujourd'hui une révolution pour l'édition et nous interpelle, nous autres, acteurs de la chaîne du livre. Voilà autant de raisons qui poussent les maisons d'éditions à se digitaliser et à créer des structures entièrement digitales, dès que leurs entreprises sont mises sur les fonts baptismaux. JD ÉDITIONS se met en phase avec cette digitalisation accélérée en se dotant de diverses plateformes web, dont les plus vulgarisées sont : 1. www.jdeditions.com : plateforme d'informations générales ; 2. www.jdeditionsnumeriques.net : plateforme de présentation d'ouvrages numériques ; 3. www.jdeditionsnumeriques.net/shop : plateforme e-Commerce (commandes en ligne) ; 4. www.corriges-jdeditions.com : plateforme de corrigés et de spécimens d'ouvrages scolaires réservée aux enseignants ; 5. www.jdeditions.com/deposer-un-manuscrit : plateforme de dépôt de manuscrits d'auteurs ; 6. www.jdeditionsmagazine.tv : organe de presse numérique spécialisé dans la collecte et la diffusion d'informations nationales et internationales.

Au vu de tout ce qui précède, il nous paraît judicieux de rappeler qu'en cette ère marquée par les Technologies de l'Information et de Communication (TIC), une maison d'éditions qui se met en marge de la digitalisation de ses activités et de ses productions court à sa perte.

M. Jean DERBÉ

DG JD ÉDITIONS

suivez nous sur :
www.jdeditionsmagazine.tv



Siège Social

Abidjan Côte d'Ivoire
Cel 1 : 01 42 42 20 10
Cel 2 : 05 74 93 74 93

Récépissé N°14/D-2015

Email

laredaction@jdeditionsmagazine.tv

Directeur de Publication

Jean DERBÉ
Cel : 07 07 81 51 47

Rédacteur en chef

Dr Jean Richard BONZOU
Cel : 07 47 18 41 21

Service Commercial

Cel 1 : 01 42 42 20 10
Cel 2: 07 78 78 16 91

Mise en page

JD Éditions Mag et TV

Impression

JD Éditions
Cel : 05 05 93 94 47

DISTRIBUTION LIBRE



ESPACE ANNONCEURS

Tel : 25 22 00 21 01
Cel 1 : 01 42 42 20 10
Cel 2 : 05 74 93 74 93

e-Mail : laredaction@jdeditionsmagazine.tv

SOMMAIRE

À LA DÉCOUVERTE DE

l'œuvre interpellatrice de Christian YAO
" La Convocation "

BON À SAVOIR

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE
L'APPRENTISSAGE (METFPA)

Le Ministre N'Guessan KOFFI livre son bilan
et ses perspectives pour l'année 2023

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
L'ALPHABÉTISATION (MENA)

Calendrier des examens scolaires 2022-2023
et aperçu des sanctions encourues en cas de fraude

EN RÉGION ZOOM SUR

LE TONKPI "Notre priorité continue d'être l'école"

INFOS UNESCO

Le prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation 2021:
le GA-TIC côte d'ivoire fait partie des lauréats.

DOSSIER

LES GROSSESSES EN MILIEU SCOLAIRE

5833 cas de grossesses en milieu scolaire, un chiffre
alarmant et inquiétant ...

ÉCHOS...

TOUT SAVOIR SUR LE PERMIS DE CONDUIRE À POINTS

Les différents types d'infractions

POURQUOI TANT DE DÉCÈS ÉTRANGES ET BRUSQUES
D'ÉLÈVES ET D'ÉTUDIANTS EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2023 ?

ANNONCES

- GRANDES ÉCOLES
- UNIVERSITÉS PRIVÉES
- GROUPES SCOLAIRES - MATERNELLES
- COLLÈGES - LYCÉES

LES TOPS

BANDE DESSINÉE

- MOYAH, la mascotte de l'école

P.5



P.6-8



P.10



P.11

P.12-13



P.14-15



P.16-19

P.20-25

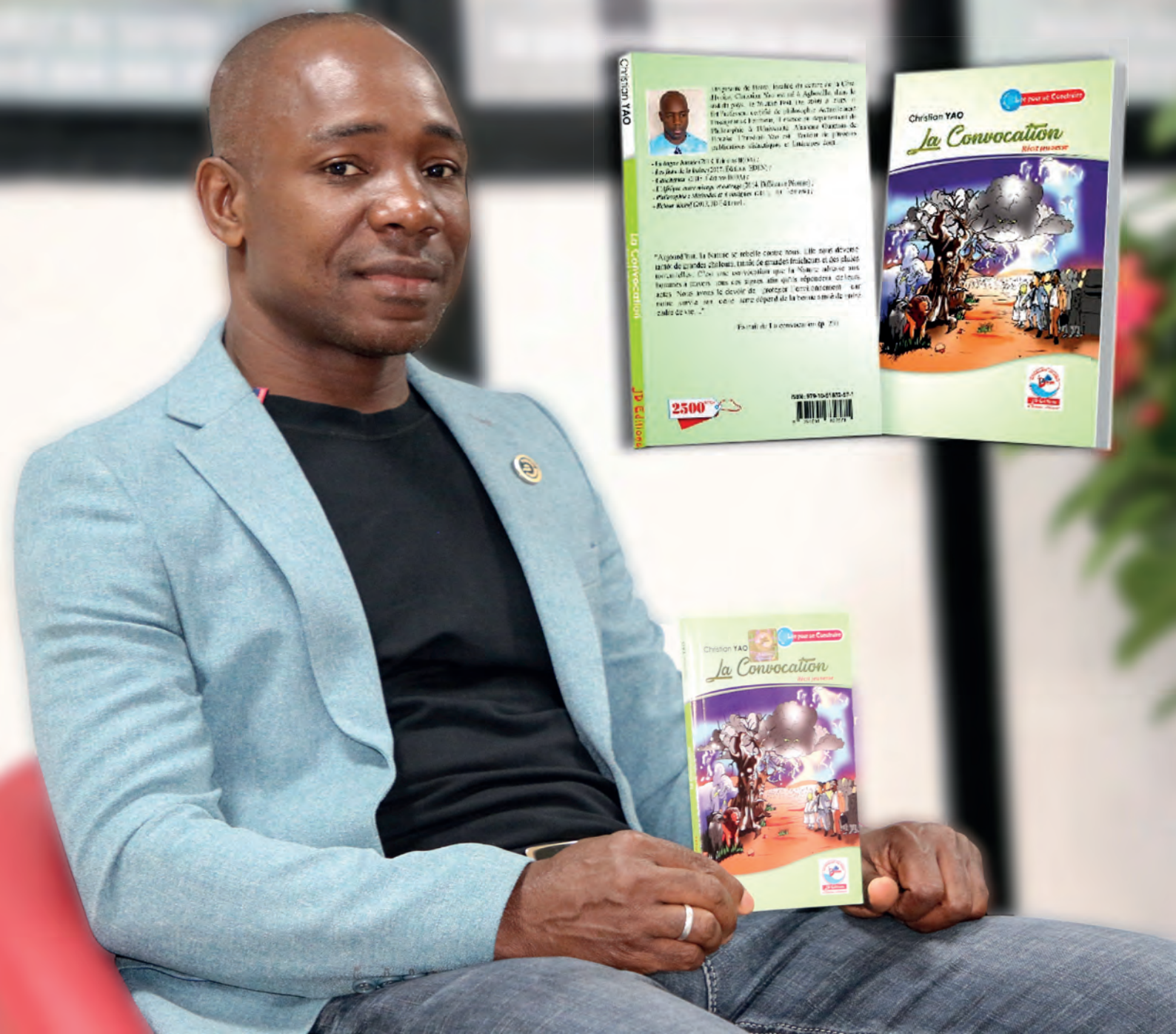


P.26-27

À LA DÉCOUVERTE DE

“ LA CONVOCATION ”

Dr. Christian YAO



“ LA CONVOCATION ”

L'œuvre Interpellatrice de Christian YAO



L'œuvre “ La Convocation ” de Christian YAO interpelle la jeunesse scolaire qui, dans un avenir proche, sera amenée à prendre des décisions en faveur de la protection de l'environnement.

« Le philosophe étant celui qui vit son temps en pensant les maux de la société, j'ai décidé d'apporter ma contribution à la construction d'une relation intelligente entre l'homme et l'environnement. J'ai choisi la narration comme approche pour atteindre la jeunesse scolaire qui sera amenée, dans un avenir proche, à prendre des décisions en faveur de la protection de l'environnement » a souligné Christian YAO.

“ La Convocation ” est une œuvre pédagogique de sensibilisation dont le contenu, simplement élaboré, est accessible à tous les niveaux d'intelligence.

À travers ce titre, Christian YAO voudrait répondre à un double objectif dont le premier est le marchéage, parce qu'un tel titre attire l'attention et la curiosité du lecteur et l'incite à lire le texte. Le second objectif, encore plus important, est une interpellation bruyante que la nature adresse aux hommes à travers les crises écologiques comme les canicules, les inondations, la fonte des glaciers, les sécheresses, etc. La nature convoque les hommes à une prise de conscience face à ces fléaux et les amène à comprendre que s'ils continuent de déséquilibrer l'atmosphère gazeuse de la biosphère, la fin ne saurait tarder.

L'élément déclencheur, qui l'a motivé à écrire sur ce sujet, est la crise environnementale. Elle est en train d'essouffler les ressources vitales de la biosphère, « la production en excès des gaz à effet de serre à des fins économiques par les grandes puissances est en train de mettre en péril la vie sur terre. Nous, Africains, même si nous polluons à l'échelle de 4%, nous subissons les plus grands revers du réchauffement climatique. Il nous revient d'apporter notre contribution à l'équilibre gazeux de l'atmosphère en proposant des solutions. C'est pourquoi j'ai abordé ce thème dans ce récit » a-t-il rappelé.

À travers cette œuvre, Christian YAO entend sensibiliser la jeunesse scolaire sur les enjeux de la protection de l'environnement, afin qu'elle grandisse avec des valeurs écologiques. Cela faciliterait les bonnes prises de décisions quand elle sera aux commandes de la destinée des différents pays. Notons également que ce texte intéresse fortement les pays de la sous-région.

Écrivain très engagé, Christian YAO est un enseignant-chercheur au grade de Maître de conférences au Département de philosophie de l'Université Alassane Ouattara à Bouaké. Il est, par ailleurs, éditeur.

Outre La Convocation, septième livre de sa bibliographie, Christian YAO pense les maux de la société afin d'aider les décideurs à les panser.

Pour ce qui l'a poussé à reprendre l'écriture, Christian YAO affirme « c'est la question de l'employabilité et donc sensibiliser la jeunesse à l'entrepreneuriat depuis le primaire afin qu'elle développe une intelligence financière et entrepreneuriale. Mon prochain texte abordera donc la question de l'entrepreneuriat. »

Passionné de la littérature, Christian YAO, compte 9 livres dans sa biographie dont un essai (L'Afrique entre mirage et outrage), deux nouvelles (**La bague hantée, Cauchemar**), quatre romans (**La Convocation, Les feux de la haine, Au hasard d'une rencontre, Retour décisif**), un parascolaire (**Philosophie, Méthodes et Consignes**) et une oeuvre de la littérature enfantine (**Bêmhane et Les trois épreuves**).

Durant sa carrière, il a reçu, le prix Africa Dubaï Business Awards du meilleur jeune enseignant-chercheur pour l'innovation en 2021 à Dubaï aux Émirats Arabes Unis.

En somme, retenons que Christian YAO est un écrivain qui défend l'environnement.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE (METFPA)



LE MINISTRE N'GUESSAN KOFFI LIVRE SON BILAN ET SES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2023



« Nous assistons à une renaissance de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle en Côte d'Ivoire grâce au Ministre N'Guessan KOFFI... Le Président de la République, Alassane OUATTARA a décrété 2023 année de la jeunesse. Mais, c'est aussi l'année de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ». Ces mots sont du Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Bouaké FOFANA. En compagnie de son collègue de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, les deux Ministres ont présidé, ce Jeudi 02 mars 2023, la cérémonie de présentation de la benne à ordures fabriquée par le Lycée Professionnel des Métiers de la Mécanique et de l'Electricité (LPMME). L'ouvrage est réalisé en tôle noire d'épaisseur 04 mm. Elle est posée sur un châssis en IPE 180. Sa capacité est de 14 m³ avec une longueur de 5,8 m, une largeur de 2,4m et une profondeur de 1 m.



Lors de cette cérémonie, les stagiaires du Lycée Professionnel des Métiers de la Mécanique et de l'Électricité ont annoncé une version améliorée de la benne qui sera conçue, en y intégrant des capteurs sous forme de puce GPRS reliée à une plateforme en ligne, grâce à la contribution du Lycée Professionnel d'Electronique et d'Informatique Appliqué de Treichville, un autre établissement du dispositif de l'ETFPA.



Ces capteurs transmettront une alerte par mail ou par SMS aux agents chargés de la collecte des ordures, dès que la benne est pleine. « La Côte d'Ivoire, qui ambitionne d'être un pays émergent, se doit de relever d'importants défis. Le dispositif de l'ETFPA est disponible afin de produire d'autres œuvres à vocation pédagogique et d'intérêt national », assure le Ministre N'Guessan KOFFI. Et, en 2023, le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA) est au cœur de toutes les attentions. Le département a été saisi en février 2023 par le Ministère des Sports pour le Recrutement et la Formation de 5000 jeunes dans les Métiers du Sport, en prélude à la l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations, en Côte d'Ivoire en 2024. Également, le Ministre N'Guessan KOFFI et ses équipes ont été sollicités par l'État-Major des Armées pour le recrutement de jeunes plombiers, mécaniciens, électriciens, etc.

➡ Un bilan positif pour le Ministre N'Guessan KOFFI

Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage tourne à plein régime. Pour preuve les poses de premières pierres de sept Centres de Formation professionnelle (1- Ebimpé, 2- Yamoussoukro, 3- Odienné, 4- Gbéléban, 5- Kong, 6- Korhogo), les signatures de conventions avec le secteur privé et les branches professionnelles (Palmci, Le Groupement des professionnels des Mines de Côte d'Ivoire GPMCI, etc), l'inauguration du Lycée Professionnel Sectoriel de Formation aux Métiers de l'Agro-Industrie et de la Maintenance Industrielle de Yopougon, la présentation du Programme National de l'École de la Deuxième Chance en présence de l'ancienne Première Ministre de France, Edith Cresson, par ailleurs, Fondatrice de « L'École de la

Deuxième Chance », la double cérémonie de diplomation de la première cohorte de 149 jeunes et de rentrée solennelle de la deuxième cohorte pour la formation de 500 jeunes aux métiers de la Grande Distribution, la Formation en France de 35 jeunes dans les métiers du BTP, et de 32 formateurs en gastronomie et management hôtelier, dans le cadre du Programme de « L'Académie des Talents ». Ces derniers ont reçu, le samedi 4 mars 2023, leurs attestations de fin de formation, après avoir bénéficié d'un renforcement de leurs capacités, du 08 au 29 janvier 2023, à Ferrandi-Paris.



On peut affirmer que le « Plan N'Guessan KOFFI » pour revaloriser et pour repenser l'Enseignement Technique, la Formation Professionnelle et l'Apprentissage en Côte d'Ivoire est en marche.

➤ Une stratégie de partenariats qui porte déjà ses fruits

Pour le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, la réussite des deux programmes « L'École de la Deuxième Chance et L'Académie des Talents » passe certes par un accompagnement du secteur productif, mais également par des partenariats solides avec des partenaires au développement, de grands groupes industriels, des établissements de formation de référence à travers le monde. Ainsi, en 2022, le METFPA a signé six (6) Conventions en France avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, L'École Supérieure des Travaux Publics, Ferrandi-Paris, etc. Également le Ministère a conclu des partenariats avec la Fédération des Collèges d'Enseignement Général et Professionnel (CEGEPS) du Canada, la Haute École des Sciences Agronomiques Forestières et Alimentaires de Bern (Suisse), la Fondation Rurale Inter-jurassienne, la Multinationale Suisse Nestlé, l'École d'Agriculture du Valais et la Haute École Fédérale en Formation Professionnelle (Suisse), l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA), l'Unesco, le Gouvernement des îles Canaries, la Fondation Mastercard, l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA), le Groupe Sino-Allemand Dolang Technology Equipments, les Ambassades de France, d'Allemagne, de

l'Inde, etc. Tous ces partenariats ont permis de lancer les programmes de réhabilitation, d'extension et d'équipement de plusieurs établissements à travers le pays, dont deux centres d'enseignement technique à Bouaké, pour la formation professionnelle de 2000 jeunes ivoiriens issus des régions du Poro, du Bounkani, de Bagoué et du Tchologo (2024-2028), la rénovation et le développement de la filière sanitaire sociale et des Sciences Médico-Sociales avec une assistance technique au Lycée Professionnel des Métiers de la Mode et du Social d'Agboville (Une mission du Grand Est France conduite par Mme Adeline WILAUME-BABIN, Conseillère de Région Académique Adjointe aux Relations Européennes, vient d'achever une mission auprès du METFPA du 28 février au 03 mars 2023), la rénovation et le développement des filières Transport-Logistique, la mise en route de la Phase 3 du Projet « Une meilleure éducation pour l'essor de l'Afrique » (BEAR III) 2023-2027, en vue d'améliorer le système National d'Enseignement et de Formation Technique et Professionnelle et la perception de l'ETFP auprès des jeunes, la formation de 25 hauts cadres de l'administration ivoirienne à l'Institut Indien de Management-Indore et le lancement du Programme de formation pour la Création des Classes Préparatoires Scientifiques Option : Technologie et Sciences Industrielles à partir de l'année scolaire 2023-2024 (le dimanche 12 mars 2023, neuf (9) Professeurs de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et un (1) Encadreur s'envoleront pour l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon ou (INSA Lyon), Grande école faisant partie des 204 écoles d'ingénieurs françaises, pour poursuivre la formation TSI).

➤ Un cadre réglementaire se met progressivement en place

Les différentes réformes apportées par le Ministre N'Guessan KOFFI sont soutenues au plus haut niveau de l'exécutif. Ainsi, lors du Conseil des Ministres du 14 septembre 2022, il a été adopté une communication relative aux mesures spécifiques pour la rentrée scolaire et universitaire 2022-2023. Il s'agit, entre autres, de la mise à disposition au profit des élèves de l'enseignement technique, d'équipements et de matériels didactiques de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, à hauteur de 1,4 milliards de francs cfa, de l'institution



d'une Bourse de Mobilité accordée aux élèves ou apprentis en immersion dans une structure de formation, une entreprise ou une institution à l'étranger. En 2022, le Ministre N'Guessan KOFFI a également réussi à faire passer, à l'Assemblée Nationale et au Sénat, les projets de loi d'orientation de l'Enseignement et de la Formation Technique et Professionnelles, les allocations pour le financement de « L'École de la Deuxième Chance » et la construction de 66 Collèges de proximité (Pilier 2 PND) d'une valeur de 199 milliards de francs Cfa, 598 Milliards de francs Cfa pour l'acquisition de kits scolaires et la construction d'établissements de formation professionnelle et le projet de loi de Finance portant budget du METFPA. En 2023, le METFPA va également porter la réforme des parcours de formation professionnelle (Un Projet de décret relatif aux nouveaux parcours de formation professionnelle et un Projet de décret instituant les passerelles entre les ordres d'enseignement), la réforme des structures sous tutelle (Cette réforme concerne 6 structures sous tutelle que sont : FDFP, AGEFOP, IPNETP, CIDFOR, Le CPNTIC et EIBMA) et la réforme des examens et concours. Le Ministre N'Guessan KOFFI devra aussi mettre le Comité Sectoriel du Dialogue Social. C'est au regard de ce travail abattu que le Premier Ministre Patrick Achi a adressé des mots d'encouragement au Ministre N'Guessan KOFFI pour la suite des réformes.

« (...) J'encourage Monsieur le Ministre à toujours redoubler d'effort, à ne jamais connaître aucune pause, ni baisse de régime pour doter notre pays de systèmes de formation professionnelle robustes, innovants et attrayants, qui répondent aux besoins prioritaires du Marché de l'Emploi, et permettre l'essor de notre industrie nationale. Il sait que son action est capitale. Je sais que nous pouvons compter sur lui... ». Cette confiance du chef du gouvernement devrait davantage motiver le Ministre N'Guessan KOFFI, avec notamment la mise en route de « L'École de la Deuxième Chance », la construction de « Garage École » de « Champs École », de « Chantier École », la construction, la rénovation et l'équipement des établissements de l'Enseignement Technique et Professionnel, en 2023 (Le Lycée professionnel sectoriel de Botro, le Centre de Formation des Energies Renouvelables, l'EBP de Yamoussoukro et le CFP d'Alepé, les travaux de réhabilitation du CET d'Adzopé et du Lycée Technique de Bouaké, etc).

**Direction de la Communication,
de la Documentation et
des Archives du METFPA**



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION (MENA)

CALENDRIER DES EXAMENS SCOLAIRES 2022-2023 ET APERÇU DES SANCTIONS ENCOURUES EN CAS DE FRAUDE



Le calendrier 2023 du (CEPE), (BEPC) et (BAC) a été rendu public le lundi 09 janvier 2023 par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation. Les épreuves écrites du Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE) se dérouleront le lundi 05 juin 2023 et la proclamation des résultats se fera le mardi 20 juin 2023. Pour le Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC), les épreuves physiques et sportives sont prévues du lundi 24 avril au samedi 06 mai 2023; les épreuves orales et pratiques se tiendront du mercredi 07 au samedi 10 juin 2023 et la composition aux épreuves écrites, du lundi 12 au vendredi 16 juin 2023. La proclamation des résultats se fera le mercredi 5 juillet 2023.

Pour le Baccalauréat Technique, Artistique et Général, les épreuves physiques et sportives se tiendront du mardi 20 juin au samedi 1er juillet 2023. Les épreuves orales et pratiques auront lieu du lundi 26 juin au samedi 1er juillet 2023 pour le BAC technique et le BAC artistique. Pour le BAC général, les épreuves orales débiteront du mardi 27 juin au samedi 1er juillet 2023 et les épreuves écrites se dérouleront du lundi 03 au vendredi 07 juillet 2023. Et les résultats seront proclamés le lundi 24 juillet 2023.

La fraude et la tricherie sont deux mots qui font parti des maux qui minent le système éducatif ivoirien. Depuis sa nomination à la tête de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, la Ministre Mariatou KONÉ avec pour objectif premier de rehausser le niveau des élèves du système éducatif ivoirien, ne cesse d'appeler à la responsabilité de tous. En effet, lors de la cérémonie de lancement des examens à grand tirage tenu le 4 juin dernier, la Ministre a exhorté la communauté éducative à s'éloigner de la fraude et de la tricherie. Malgré ses appels et ses mises en garde, des cas

de fraude se signalent toujours dans des communes. Ces cas recensés et la détermination de la Ministre doivent une fois de plus interpellier l'ensemble de la communauté éducative. Il faut rappeler, à toutes fins utiles, que la fraude à un examen entraîne des sanctions et des conséquences comme le blâme, la privation de toute mention au diplôme, l'interdiction de participer à tout examen de l'Éducation Nationale pendant 5 ans au maximum (Bac ou post-Bac), l'interdiction de s'inscrire dans un établissement supérieur public pendant 5 ans au maximum. (...)

La sanction s'accompagne de l'annulation de l'épreuve pendant laquelle s'est déroulée la fraude pour le candidat (la note sera alors 0). Rappelons que la Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou KONÉ, a relevé une baisse importante du nombre de cas de fraudes durant les derniers examens à grand tirage, passant de 16.903 cas en 2020 à 11.536 en 2021 et à 6.112 en 2022. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2021-2022, le Ministère a mené des actions en vue de la lutte contre la tricherie aux différents examens. Il s'agit, entre autres, de l'utilisation de la vidéosurveillance et de détecteurs de métaux dans les centres d'examen du Baccalauréat et du Brevet d'étude du premier cycle (BEPC), pour lutter contre la fraude et la tricherie et pour aussi éviter le déploiement accru des forces de l'ordre dans les centres de compositions. Et ces actions de lutte contre la fraude pourraient bien se répéter, et même être renforcées. La fraude est un délit, elle peut faire encourir au fraudeur, ainsi qu'aux complices, une sanction pénale, à savoir une amende de 5 887 950,59 Francs et/ou une peine d'emprisonnement de 3 ans.

BON A SAVOIR

CALENDRIER DES EXAMENS SCOLAIRES SESSION 2023

► CEPE ÉPREUVES ÉCRITES 05 juin 2023 PROCLAMATION DES RÉSULTATS 20 juin 2023	► BEPC ÉPREUVES PHYSIQUES ET SPORTIVES Du 24 avril au 06 mai 2023 ÉPREUVES ORALE ET PRATIQUES Du 07 au 10 juin 2023 ÉPREUVES ÉCRITES Du 12 au 16 juin 2023 PROCLAMATION DES RÉSULTATS 05 juillet 2023
► BACCALAUREAT ÉPREUVES PHYSIQUES ET SPORTIVES Du 20 juin au 1^{er} juillet 2023 ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES ► BAC TECHNIQUE : du 26 juin au 1^{er} juillet 2023 ► BAC ARTISTIQUE : du 26 juin au 1^{er} juillet 2023 ► BAC GÉNÉRAL : du 27 juin au 1^{er} juillet 2023 ÉPREUVES ÉCRITES Du 03 au 07 juillet 2023 PROCLAMATION DES RÉSULTATS 24 juillet 2023	

EN RÉGION

ZOOM SUR :

LE TONKPI





LE TONKPI : NOTRE PRIORITÉ CONTINUE D'ÊTRE L'ÉCOLE

« Notre priorité continue d'être l'école » a annoncé le président du Conseil Régional du TONKPI, Dr Albert MABRI TOIKEUSSE, à l'occasion de la troisième réunion ordinaire de l'exercice 2022 du Conseil, tenue le vendredi 10 juin 2022, à la salle de conférence du Centre Béthanie de Man.



« L'enjeu aujourd'hui, c'est que les attentes sont nombreuses, et quand c'est ainsi, le conseil doit se retrouver pour essayer d'accorder des priorités. Et notre priorité continue d'être l'école », a fait savoir le Ministre. Une trentaine d'établissements secondaires ont été réalisés en 10 ans.

« Mais ce n'est pas suffisant. Notre région est peuplée, la population est jeune, les enfants ne peuvent pas continuer d'aller en sixième à 20 kilomètres, 25 kilomètres comme cela se passait il y a 20 ans. C'est un défi pour nous », a-t-il soutenu. Les infrastructures scolaires constituent plus de 60% des infrastructures réalisées par le Conseil Régional du TONKPI. Pour être plus clair, ce sont plus de 307 projets réalisés dans le domaine de l'éducation, sur un total d'environ 502 projets. Ce secteur vital pour notre peuple a subi, à l'instar de tous les secteurs d'activités, de plein fouet, les affres de la grave crise militaro-politique qu'a connue le pays. Après le passage de cette guerre, tout était à reprendre.

Il s'agissait pour le Conseil Régional du TONKPI de procéder urgemment à la réhabilitation des infrastructures scolaires existantes, mais qui étaient dans un état de délabrement très avancé, pour permettre aux élèves régulièrement inscrits de reprendre le chemin de l'école et d'apprendre, dans un cadre de vie sain



et sécurisé, construire de nouvelles salles de classes, en vue de rapprocher l'école des apprenants.

À ce niveau, le constat était des moins reluisants : insuffisance notoire de salles de classes, obligeant les élèves à prendre les cours dans des conditions extrêmement difficiles, souvent même, sous des hangars de fortune.

À cela s'ajoute le nombre impressionnant de villages dépourvus de salles de classes. Comprenez qu'il était urgent pour le Conseil Régional de construire plusieurs nouvelles salles de classes pour non seulement désengorger celles qui existaient mais surtout pour doter certaines localités d'écoles et de permettre ainsi aux élèves des villages, de parcourir moins de 05 kilomètres pour aller à l'école.



COLLEGE MODERNE DROH SASSA DE BLAPLEU

Aujourd'hui, malgré un travail énorme abattu, le Conseil Régional continu de faire des efforts, car plusieurs campements ont l'allure d'un village et méritent d'avoir une école.



L'objectif est de donner à chaque enfant du TONKPI sa chance d'accéder à une éducation de qualité, de réduire la délinquance juvénile, au lendemain de la crise militaro-politique, en occupant les jeunes. C'est là tout le sens de la réhabilitation et la construction de salles de classes au primaire et au secondaire.

Pour le Conseil Régional du TONKPI, ce sont des solutions efficaces pour lutter contre le dépaysement, les grossesses en milieu scolaire (86 grossesses en 2013 et 06 cas de viol signalés), la famine, le mauvais traitement

dont sont victimes plusieurs enfants dans les familles d'accueil permettant ainsi de réduire le nombre d'exclus du système qui pourraient se retourner ou se rebeller contre la société. En un mot, le Conseil Régional du TONKPI vise, à travers toutes ces actions, à faire de « l'école pour tous », une réalité dans le TONKPI.

Afin de rehausser le niveau des élèves jugés très bas les années antérieures, « le prix de l'excellence à l'école » a été initié par le Président du Conseil Régional du TONKPI, Dr Albert MABRI TOIKEUSSE. Il s'agit de célébrer chaque année les meilleurs élèves. La dernière édition de ce prix s'est déroulée le lundi 05 décembre 2022 au complexe socioculturel de GUIALOPLEU à DANANE. Cette édition a permis de récompenser les trois meilleurs élèves de chaque promotion.

Au total, 21 lauréats ont été primés par le Président du Conseil Régional du TONKPI qui considère que cette cérémonie s'inscrit dans la droite ligne de sa politique de développement axée sur l'éducation. Ces kits étaient composés d'une tablette, d'un dictionnaire français, d'un dictionnaire « français-anglais », pour les trois meilleurs de l'entrée en 6^e et du BEPC, et d'un ordinateur portable HP, d'un dictionnaire français, d'un dictionnaire français-Anglais pour les trois meilleurs élèves admis au baccalauréat session 2021-2022 issus des séries A1, A2, D, C et G.



De 2023 à 2025, le Conseil Régional compte amplifier ses actions au niveau de l'éducation par la construction de 03 écoles maternelles et 70 bâtiments au niveau des écoles primaires publiques. Et 29 autres bâtiments du primaire seront aussi réhabilités, selon le programme triennal du Conseil. Au niveau du secondaire, l'équipe du Conseil Régional mettra à disposition de la communauté éducative du TONKPI, 52 bâtiments de classes et 26 bâtiments administratifs.

Ser Com : Conseil Régional du TONKPI DOUA DOSSO



PRIX UNESCO-CONFUCIUS D'ALPHABÉTISATION 2021: LE GA-TIC CÔTE D'IVOIRE FAIT PARTIE DES LAURÉATS

Le Groupement des Alphabétiseurs qui utilisent les Technologies de l'Information et de la Communication (GA-TIC) de Côte d'Ivoire fait partie des lauréats du Prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation 2021, pour son programme « Alphabétisation fonctionnelle des commerçants d'Abidjan grâce à l'utilisation des TIC ».



GA-TIC est une organisation non gouvernementale, spécialisée dans le renforcement des capacités d'alphabétisation fonctionnelle, faisant appel aux technologies numériques et s'adressant aux femmes commerçantes de Côte d'Ivoire. Créée en 2017, l'organisation propose des programmes rigoureux, de qualité et axés sur les besoins, adaptés aux besoins individuels et sociétaux des apprenants et faisant appel aux TIC.



Grâce à son approche de renforcement des capacités et à des méthodes innovantes basées sur les TIC, le programme vise à autonomiser les bénéficiaires et à les aider à améliorer leurs compétences en lecture, écriture et arithmétique, pour leur permettre de mieux gérer leurs activités génératrices de revenus. L'apprentissage a été adapté aux besoins individuels en termes de contenu et de calendrier, grâce à des modalités d'apprentissage hybrides. Entre 2018 et 2020, 1 360 apprenants se sont inscrits à ce cours, dont 97 % en moyenne étaient des femmes. Les apprenants n'avaient jamais eu la chance d'aller à l'école, mais à la fin du cours, ils devaient maîtriser les compétences de base d'alphabétisation fonctionnelle.

M. N'GUESSAN Krou Emmanuel, Président de GA-TIC, indique que le programme a été inspiré par l'analphabétisme des commerçants des marchés du district d'Abidjan. « Malgré la bonne volonté des femmes entrepreneurs, leur manque d'éducation constitue un obstacle majeur à leur développement, tant sur le plan personnel que socio-économique » dit-il. « De même, sur l'ensemble du territoire national,

l'analphabétisme est beaucoup plus présent chez les femmes que chez les hommes ». Partout dans le monde, la COVID-19 a perturbé l'éducation de millions d'apprenants, ce qui a eu un impact majeur sur de nombreux programmes d'alphabétisation. Comme il n'était plus possible de donner des cours en présentiel, GA-TIC a proposé à ses bénéficiaires un système d'auto-apprentissage. Chaque apprenant a donc reçu un smartphone contenant une application d'alphabétisation. Cela a permis les interactions et encouragé la continuité de l'apprentissage. Grâce à ce système, l'organisation a également pu collecter les informations nécessaires sur la progression de chaque apprenant. En outre, GA-TIC a aidé les apprenants, par l'intermédiaire d'appels téléphoniques et les a soutenus à affronter leurs difficultés émotionnelles pendant la pandémie.

Selon M. N'GUESSAN Krou Emmanuel, les technologies peuvent aider à améliorer les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que les programmes, grâce à un contenu supplémentaire, notamment sur les questions de prévention de la COVID-19 et d'autres informations vitales. De même, il serait possible d'améliorer les applications en les rendant plus interactives grâce à des éléments multimédias supplémentaires pour compenser le manque de présence physique dans les salles de classe.

Après avoir reçu le Prix UNESCO d'alphabétisation, GA-TIC espère étendre son programme en Côte d'Ivoire et dans toute l'Afrique. L'organisation aspire à diffuser sa méthode d'alphabétisation par une sensibilisation et une formation de qualité, afin que les autorités puissent faire de l'alphabétisation numérique une priorité. Pour célébrer la Journée internationale de l'alphabétisation, GA-TIC appelle les gouvernements et les donateurs à faire de réels investissements dans l'alphabétisation, en particulier dans l'alphabétisation fonctionnelle, en s'appuyant sur les TICs. Aussi, l'organisation réaffirme le rôle fondamental que joue l'alphabétisation dans le développement de chaque nation.

Cette année, les Prix internationaux d'alphabétisation de l'UNESCO seront décernés à six programmes d'alphabétisation exceptionnels d'Afrique du Sud, de Côte d'Ivoire, d'Égypte, du Guatemala, d'Inde et du Mexique, à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation. L'UNESCO organisera une conférence internationale en ligne, de deux jours: les 8 et 9 septembre 2023. Une session spéciale se tiendra le 9 septembre avec les lauréats des Prix 2021 pour mettre en évidence « l'apprentissage numérique et inclusif à distance ».



LES GROSSESSES EN MILIEU SCOLAIRE

5833 CAS DE GROSSESSES EN MILIEU SCOLAIRE, UN CHIFFRE ALARMANT ET INQUIÉTANT ...

Le phénomène des grossesses en milieu scolaire est un mal qui perdure dans notre système éducatif.

Selon le Directeur des Études, des Stratégies et de la Planification, Mamadou FOFANA, sur 3323 912 filles scolarisées au cours de l'année scolaire 2021/2022, on note 5 833 cas de grossesses. On observe également une hausse des chiffres de redoublement de 15,6 % au primaire et de 15,3 % au secondaire.

Ces données ont été révélées le 31 mars 2022, lors de la présentation des statistiques

scolaires du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation.

Le dernier rapport du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) fait état de 3409 cas de grossesses en milieu scolaire des cas recensés en l'espace de 9 mois sur la période allant de septembre 2021 à mai 2022, en Côte d'Ivoire.

Selon ce rapport, l'Ouest du pays est la zone la plus touchée. « Ces phénomènes sont beaucoup observés dans la région de la Nawa avec 374 cas, du Hautassandra avec 296 cas, du Guemon avec 220 cas, de

l'Agneby-Tiassa avec 200 cas et du Sud-Comoé avec 166 cas ».

Dans la région des montagnes à MAN, 20 cas de grossesses ont été enregistrés, au lycée moderne seulement pour le premier trimestre de l'année 2023, a annoncé le DRENA de Man en janvier 2023.

Cette information a été donnée lors d'une campagne de sensibilisation dont le thème était : « Grossesses précoces en cours de scolarité », a indiqué KONE PIFLO, du centre d'écoute de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) de Man. Pour lui, « ces chiffres

donnent froid dans le dos. C'est pour quoi il faut qu'on mette l'accent sur la sensibilisation. Il faut aussi sensibiliser à travers des messages forts pour adopter des comportements responsables et permettre aux apprenants d'éviter les prédateurs sexuels durant les congés afin d'éviter les grossesses à risques ».

TRAORÉ GNINTIÉ, Secrétaire général 1 de la DRENA de Man, signale qu' avant d'ouvrir cette campagne de sensibilisation sur les grossesses en milieu scolaire, l'état des lieux, dans la DRENA de Man a été fait. « Ce choix n'est pas fortuit. En 2020, il y a eu 197 cas. L'année dernière, c'est-à-dire en 2021, l'on a enregistré 16 grossesses dans la DRENA de Man. Et c'est l'une des raisons du décrochage scolaire des jeunes filles. Au retour des congés, les enfants reviennent toujours avec des grossesses », a-t-il déploré avant de les inviter à prendre leurs études au sérieux « L'école est le meilleur chemin pour préparer l'avenir. Ne la négligez pas. L'administration vient vous aider à aller de l'avant », dira-t-il. À Bongouanou également, au terme du premier trimestre de l'année scolaire 2022-2023, Vingt-trois cas de grossesses d'élèves ont été déclarés, a appris l'AIP le mardi 20 décembre 2022, au lycée moderne 1 au cours d'une campagne de sensibilisation sur les grossesses en milieu scolaire.

Selon le médecin du service médico scolaire et universitaire de Bongouanou, DR KOFFI ARMAND, ce taux pourrait connaître une hausse après les visites médicales, et atteindre celui de l'année dernière qui était de 88 cas de grossesses. Les porteuses sont en majorité en classe de 5^{ème} et 4^{ème}, précise-t-il.

Cependant, Il exhorte les apprenants à pratiquer l'abstinence sexuelle pour

mieux se consacrer aux études ou à utiliser des méthodes contraceptives.

Outre les villes de Man et Bongouanou, les autres villes qui sont particulièrement touchées par ce fléau sont: Duékoué, Niakara, Abengourou et Abidjan.

Le président de L'ONG, SEED 4 AFRICA, JONAS KOUAME révèle: « Le taux de prévalence dans ces villes est de 40% et, donc, l'objectif est de pouvoir réduire les cas à zéro grossesse. C'est un objectif qui paraît illusoire mais qu'il n'est pas impossible d'atteindre », dit-il.

La campagne de sensibilisation «ZÉRO GROSSESSE À L'ÉCOLE» se tient depuis le 30 octobre 2022, pour prendre fin le 2 juillet 2023. Elle repose sur trois piliers : l'éducation sexuelle complète, l'accès à l'offre de services en santé de la reproduction au sein des établissements scolaires et l'existence d'un groupe technique de travail.



précoces l'une de ses priorités. N'empêche qu'on dénombre encore autour de 3 700 cas chaque année. La Côte d'Ivoire est de ce fait encore loin de l'objectif « zéro grossesse » dans nos écoles

Les grossesses en milieu scolaire sont l'un des défis que doit relever le système éducatif en Côte d'Ivoire. Nous interpellons les décideurs à divers niveaux, afin qu'ils fassent des mains et des pieds pour freiner ce fléau dévastateur et destructeur de la jeune fille.

Notons que les risques liés aux grossesses précoces sont multiples. Il s'agit entre autres :

de la déperdition scolaire, des effets psychologiques, de marginalisation, de décès liés aux complications de la grossesse et de l'accouchement, des infractions dues aux avortements clandestins...

Pour beaucoup de jeunes filles, tomber enceinte durant la scolarité représente un risque de s'exposer à des sanctions sociales importantes.

Les grossesses précoces en milieu scolaire peuvent être prévenues. Il suffit de réduire le nombre de mariages avant l'âge de 18 ans, en suscitant la baisse du nombre de grossesses avant l'âge de 20 ans, en augmentant l'utilisation de la contraception chez les adolescentes, en réduisant le nombre de rapports sexuels non protégés.

SOYONS TOUS, POUR (0) ZÉRO CAS DE GROSSESSE EN MILIEU SCOLAIRE.

Rappelons que depuis 2013, l'Éducation Nationale fait de la lutte contre les grossesses

TOUT SAVOIR SUR LE PERMIS DE CONDUIRE À POINTS



1^{er} Mars 2023, le système du permis à points entre en vigueur en Côte d'Ivoire

Dans le cadre des mesures de renforcement de la sécurité routière, le Ministère des Transports a décidé de l'adoption du Permis de Conduire à points. Cette nouvelle disposition entre en vigueur le 1^{er} mars 2023. Piloté par la plateforme électronique du Ministère des Transports, ce système vise à lutter efficacement contre le non-respect de la réglementation routière et particulièrement contre l'incivisme sur les routes, car selon le Ministère des Transports, ce sont plus de 12.000 accidents de la circulation enregistrés par an en Côte d'Ivoire, représentant ainsi la première cause de mortalité chez les enfants et les jeunes âgés de 5 à 29 ans. Le taux moyen de décès sur la route est de 24% pour 1000 habitants. Un décret portant réglementation de l'usage des voies routières ouvertes à la circulation publique est pris par le Président de la République S.E.M Alassane OUATTARA. Il institue un capital de points à chaque permis de conduire et indique, dans une de ses dispositions, article 131, que « le permis de conduire perd sa validité et doit être retiré lorsque le total de points alloués est épuisé », ajoutant que « le conducteur dont le permis de conduire a été ainsi retiré ne peut en obtenir un nouveau qu'après avoir satisfait aux épreuves pour son obtention ».

Ce sont 12 points qui sont alloués à chaque permis de conduire et ce capital de points fait l'objet de diminution en cas d'infraction commise par le titulaire dudit permis de conduire. Le retrait des points est fonction de la nature des infractions commises ; les opérations de retrait de points se font pour les infractions constatées par vidéo-verbalisation ou par les agents verbalisateurs munis de terminaux reliés à la base de données du Ministère des Transports.

Selon le Ministère des Transports, le capital de points peut être reconstitué après un stage de récupération de points dans un centre de stage agréé par le Ministère en charge des Transports Routiers et une période réglementaire de sursis de 2 ans pour des infractions à 2 et 3 points, 3 ans pour une infraction à 4 points, 4 ans pour une infraction à 6 points. Le Ministère des Transports a établi une liste non exhaustive, des infractions les plus récurrentes causant de nombreux accidents routiers. C'est une première ébauche qui servira de guide aux officiers verbalisateurs.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'INFRACTIONS

1. Les infractions entraînant une perte de 2 points

La circulation sur la partie gauche de

la chaussée en marche normale, le dépassement des vitesses maximales réglementaires de 1 à 5 km/h sur la vitesse limite, le croisement sans serrer sa droite, le défaut d'éclairage et de signalisation à l'avant et à l'arrière d'un véhicule en «4 circulation», lorsque les conditions de visibilité rendent l'éclairage et la signalisation nécessaires, l'usage des feux de route la nuit lors du croisement d'un autre usager, le défaut d'éclairage ou de signalisation à l'avant et à l'arrière d'un véhicule en stationnement la nuit sur la chaussée en un lieu dépourvu d'éclairage public, le défaut de signalisation réglementaire la nuit ou par temps de brouillard, de l'extrémité gauche d'un chargement dépassant l'arrière du véhicule, le stationnement sur la chaussée sans avoir pris les mesures de pré-signalisation imposées, la distance minimum de 50 mètres non respectée par des véhicules poids lourds se suivant à la même vitesse en dehors des agglomérations, le défaut d'appareil avertisseur sur tout véhicule à moteur, le conducteur ne circulant pas sur la voie qui lui est affectée à l'exclusion des trottoirs et accotements, l'arrêt ou stationnement sur le terre-plein central en marche normale, le transport sur cycles ou cyclomoteurs de plus d'un passager, le véhicule non autorisé remorquant un autre véhicule, et le non-port de la ceinture de sécurité.

2. Les infractions entraînant une perte de 3 points

Le dépassement des vitesses maximales réglementaires de 5 à 10 km/h sur la vitesse limite, la circulation sur la bande d'arrêt d'urgence, en marche normale, le franchissement du terre-plein central en marche normale, le conducteur d'un véhicule ne se tenant pas en état d'exécution commode pour exercer les manœuvres qui lui incombent, le passager gênant par sa position les mouvements du conducteur, le champ de vision du conducteur réduit par l'apposition d'objet non transparent sur les vitres, l'usage abusif des signaux sonores, l'usage de nuit sans nécessité absolue d'avertisseur sonore, la descente d'un véhicule sans précaution, l'usage de passage réservé au service de sécurité, le transport de personnes sur cyclomoteurs dépourvus de siège aménagé, et le transport de personnes sur cyclomoteurs en position dite amazone.

3. Les infractions entraînant une perte de 4 points

Le refus de serrer à droite pour se laisser dépasser, le chevauchement ou franchissement d'une ligne continue, la vitesse excessive dans un cas où elle doit être réduite, le dépassement des vitesses maximales réglementaires de 10 à 20 km/h sur la vitesse limite, l'accélération de son allure par un conducteur sur le point d'être dépassé, le non-respect des règles de priorité, le non-respect du sens giratoire, le stationnement volontaire sur la chaussée en un lieu où la visibilité est insuffisante à 8 proximités d'une intersection de routes, du sommet d'une côte, dans un virage ou à la sortie d'une porte cochère, le changement important de direction dangereux pour les autres usagers ou non signalé, la circulation sur le trottoir ou sur l'accotement en marche normale la circulation sur le terre-plein central en marche normale, l'encombrement de la voie

publique par un véhicule quelconque qui empêche ou diminue la liberté ou la sûreté de passage, le chargement d'une hauteur dépassant 4 mètres pouvant occasionner des dégâts, le transport sur cyclomoteurs d'un enfant de moins de 5 ans sans siège muni de courroie d'attache, le non-respect des signaux prescrivant l'arrêt, le refus par un véhicule de grand gabarit de céder le passage aux véhicules de dimensions inférieures sur chaussée de largeur réduite, le refus par un usager de réduire sa vitesse ou de se garer pour faciliter le passage d'un 17 véhicule de police, de gendarmerie ou de lutte contre l'incendie annonçant son approche par les signaux réglementaires, le non-respect du feu vert par un conducteur d'un ensemble de véhicules de plus de 14 m de long à un conducteur s'apprêtant à dépasser, le non-respect de la priorité des matériels circulant sur les voies ferrées, le conducteur ne prenant pas les précautions nécessaires pour traverser un passage à niveau non gardé, le stationnement gênant la circulation ou entravant l'accès des immeubles riverains, le défaut de triangle de pré-signalisation, le triangle de pré-signalisation non visible à l'arrière à une distance de 150 mètres, et le chargement insuffisamment amarré débordant le contour extérieur du véhicule ou traînant sur le sol.

4. Les infractions entraînant une perte de 6 points

Le dépassement des vitesses maximales réglementaires au-delà de 20 km/h sur la vitesse limite, le dépassement à droite sauf quand il est toléré, le dépassement effectué dans des conditions dont il a gêné la circulation en sens inverse, le dépassement effectué dans un virage, au sommet d'une côte et d'une façon générale, lorsque la visibilité vers l'avant n'est pas suffisante, le dépassement entrepris lors de la traversée d'une voie ferrée non gardée ou d'une «5 intersection» de routes par un conducteur circulant sur une section de route à laquelle ne s'attache pas une priorité de passage, le dépassement effectué sur chaussée à double sens de circulation comportant plus de deux voies matérialisées en empruntant la voie située la plus à gauche, le retour à droite prématuré après un dépassement, le refus d'obtempérer à une sommation de s'arrêter émanant d'un fonctionnaire ou agent chargé de constater les infractions à la police du roulage, l'alcoolémie supérieure à 0,8 g/l, la conduite après usage de stupéfiants, et l'usage du téléphone en situation de conduite d'un véhicule automobile.



POURQUOI TANT DE DÉCÈS ÉTRANGES ET BRUSQUES D'ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2023 ?



L'an 2023 est consacré à la jeunesse ivoirienne, c'est l'annonce faite par le président de la République S.E.M. Alassane OUATTARA, lors de son message à la nation du 31 décembre 2022. Une année pendant laquelle les jeunes bénéficieront des programmes du gouvernement afin de leur permettre d'intégrer un tissu social et professionnel épanoui. C'est ce que nous a laissé entendre les propos du Président Alassane OUATTARA. Mais, en attendant la concrétisation de ce discours, un phénomène dans le milieu des jeunes a animé l'actualité ivoirienne ce début d'année. Il s'agit « des décès étranges et brusques des jeunes élèves et étudiants ». Parmi ces décès, s'annoncent des suicides, des tentatives de suicides et des morts naturelles. Suite à ces nombreux cas constatés, le pays enregistre un fort taux de suicides. En effet, le pays se situe au 30ème rang mondial et au troisième rang africain (23), derrière le Lesotho (28) et la Guinée Équatoriale (25). Les pays tels que l'Ouganda (20), le Cameroun et le Zimbabwe (19) et le Nigeria (17), complètent la liste des sept pays africains les plus touchés par ce phénomène.

En Côte d'Ivoire, ce problème de santé publique demeure tabou malgré un taux parmi les plus élevés au monde. Si le suicide est considéré comme un problème de santé majeur par l'OMS, il n'en est pas forcément de même pour les autorités ivoiriennes, car il n'existe pas à ce jour, la moindre stratégie nationale de prévention du suicide. Cette situation a suscité beaucoup de réactions, dont celle d'une étudiante de l'Université Félix Houphouët BOIGNY, Bénédicte ZÉLLY qui estime que ce phénomène de suicide au sein des universités est effrayant et triste: « voir mes camarades étudiants avec un projet futur, à ce stade raccourcir leur vie, c'est étrange et ça fait se poser des questions » a-t-elle déclaré. Si pour Bénédicte ZÉLLY ce fléau est étrange, effrayant, et triste, pour M. Andreas Stephanord ESSOH, parent d'élève, c'est un choc et un sentiment de culpabilité que vivent les parents: « la question à se poser, c'est ce qui peut pousser un élève ou un étudiant à se raccourcir la vie. Je pense que si on arrive à trouver la réponse on pourra mettre fin aux suicides dans le pays. Je suis vraiment inquiet, car nombreux sommes-nous parents d'élèves qui ignorons l'état intérieur de nos enfants et ces décès brusques sont un choc très dur à accepter; et en même temps, je culpabilise car nous avons une grande part de responsabilité dans cette affaire. N'est-il pas ici question de négligence de notre part? » a-t-il affirmé tout triste.

La question du suicide est un sujet tabou pour certains en Afrique. Pour d'autres, il n'en est rien.

Mme POHAN Odile, psychopédagogue, nous donne plus d'informations sur les causes, les conséquences et les solutions. Selon elle, le suicide est un langage parmi les comportements auto-agressifs, une violence tournée contre soi. Le geste suicidaire est l'expression de souffrances profondes et de convictions d'impasses dans sa vie. Le suicide n'est jamais causé par un seul facteur ou un seul évènement. C'est un phénomène complexe. C'est l'accumulation et l'interaction de plusieurs facteurs à un moment donné dans la vie d'une personne qui peuvent l'amener à vivre dans la détresse psychologique et avoir des idées suicidaires. Il peut y avoir des causes de départ pour les élèves : l'échec scolaire, le harcèlement, les nues envoyés et qu'on menace de publier, les accusations, l'atteinte à la dignité, les trahisons, les délits commis en bande, les grossesses non désirées et autres ... Pour les adultes, la perte de son emploi, le divorce, l'inceste le viol etc. Quelles sont l'intensité et la souffrance que cela provoque avec les autres et auxquelles il ne trouve pas de solutions? Il y a sa personne, la gestion de ses émotions négatives et sa personnalité et son tempérament et surtout sa capacité d'adaptation. C'est tout ce cocktail qui peut favoriser cela.



À la question de savoir comment reconnaître un suicidaire, elle ajoute: « Il n'y a pas de signes exhaustifs précurseurs pour reconnaître une personne suicidaire. Mais il faut regarder les signes de détresse profonde et leur manière d'obtenir de l'aide. Il faut voir leurs antécédents de tentatives de suicide, leurs conversations sur

la mort ou le suicide, les signes de dépression ou d'autres maladies mentales ». Face à un suicidaire, Mme POHAN Odile préconise : « parlez-lui sans porter de jugements, amenez la personne à vous confier l'objet de leurs blessures et les souffrances profondes, parlez de l'option de la vie, car elle est le droit supérieur ». Le mal existe, des enfants et adolescents en souffrent. Pour lutter contre cela, elle estime qu'« il faut faire une campagne de sensibilisation depuis les plus petits jusqu'aux adultes pour changer la mentalité de ceux qui pensent que pour des problèmes, la vie ne vaut pas la peine d'être vécue. Il faut un changement de la pensée sur la mort. Travailler leur estime et confiance en soi, car quand on s'aime on préserve sa vie ».

Des conseils à l'endroit des élèves et étudiants, la psychopédagogue en a plein à donner: « aux élèves et étudiants dans l'âge des conduites à risques et des extrêmes, la crise suicidaire est plus forte à cette période. Le suicidaire ne veut pas réellement mourir, il veut mettre fin à la souffrance et il croit que c'est la seule solution. Chers étudiants, le suicide n'est pas une quête de liberté. Il faut s'aimer et la vie permet de relever tous les défis. L'idée suicidaire n'est pas irréversible. Demandez de l'aide à votre détresse psychologique, guérissez de vos blessures, voyez un spécialiste pour lui parler de votre histoire personnelle, soignez vos fragilités votre dépression, surmontez ce que les autres vous font. Les difficultés scolaires et les comportements d'humiliation et de rejet qui vous accompagnent ne doivent pas vous conduire à des idées suicidaires. Aimez la vie, car seuls les vivants peuvent retourner toutes les situations et rétablir leur dignité en ayant de bons résultats ».

Pour finir, en tant que psychopédagogue, POHAN Odile préconise la création de centres d'écoute et d'aide dans les écoles: « Il faut faire des campagnes de sensibilisation sur le suicide, faire des émissions sur la prévention du suicide, parce que le suicide est un processus. D'abord les idées sur la mort, ensuite les crises suicidaires et enfin le passage à l'acte. Donc une écoute bienveillante et une sensibilisation des parents sur la relation avec leurs enfants pour les valoriser parce que le suicide est l'interaction entre l'histoire éducative et la relation avec son environnement. Il faut changer leur représentation du suicide comme solution ».

Toujours sur cette question de suicide, la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) a été pointée du doigt. Pour mettre fin aux spéculations, la FESCI, en sa qualité de défenseur des intérêts des élèves et étudiants de Côte d'Ivoire, a réitéré sa demande de transparence totale sur les résultats des enquêtes en cours pour élucider les circonstances de ces décès tragiques, et situer les responsabilités.

Le suicide, cette violence contre soi, qui peut hanter n'importe qui, doit être surmonté et vaincu. Nous devons tous choisir la vie en lieu et place de la mort, peu importe le fardeau que nous portons.

Chers proches et parents, soyons disponibles pour nos enfants et pour les autres. C'est en étant ainsi qu'ils arriveront à se livrer à nous, en cas de détresse psychologique.

GRANDES ÉCOLES

ESUMAT (Ecole Supérieure de Management et des Technologies) Yopougon
Millionnaire 27 23 48 53 04 / 07 79 21 46 36

EIPC (École Internationale des Ponts et Chaussées d'Abidjan) Cocody Angré-chateau 27 22 50 38 74 / 07 07 59 06 33 01

GROUPE CSI PÔLE POLY TECHNIQUE Cocody Riviera III 05 05 75 39 45 / 07 07 98 15 82

ESPRIMS (École Supérieure Privée d'Ingénieurs de Monastir) Bd de l'environnement BP 104 Monastir République 5060 (+216) 73 500 200- 94 840 200

IIT (Institut Ivoirien de Technologie Vitib) Grand-Bassam 01 53 15 15 15

ESTEM MAROC 4-6, Rue Bnou Nouceir-Bd. Moulay Youssef quartier Ghautier (+216) 522 260 260

INSTITUT DE SUPERIEUR DE GESTION ET DE COMMERCE 23, Rue Hafid Ibrahim-Quartier Gauthier-20060 Casablanca (+212) 522 26 63 12/ +212 522 26 62 79

GROUPE ITES II Plateaux les perles-commandant Sanon 05 05 42 12 84/05 04 60 65 31/22 52 20 84

GEIGE (Grande École d'Informatique et de Gestion d'Entreprise) Cocody II Plateaux, Vallons Rue des jardins 01 73 29 48 90/01 73 29 48 90

ACHARYA INSTITUTES Sarvepalli Radhakrishnan Road

iea ABIDJAN
INSTITUT EUROPÉEN DES AFFAIRES

ECOLE FRANÇAISE DE MANAGEMENT
Établissement Privé d'Enseignement Supérieur

RENTÉE 2022 - 2023
OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

LICENCES 1,2 & 3
MASTÈRES 1 & 2

- COMMERCE INTERNATIONAL
- FINANCE D'ENTREPRISE
- MARKETING DIGITAL COMMUNICATION

Formez des talents à fort potentiel

GROUPE IEA
(PARIS - ABIDJAN - DAKAR)

Angré, 7ème tranche Cocody
☎ 22 22 53 21 12 / 07 99 50 08 00 / 01 02 68 82 46
✉ contact@iea-abidjan.com contact@iea-abidjan.com

ESATIC (École Supérieure Africaine des Tic) Abidjan
Treichville, bande de sang 27 21 21 81 00

LA GRANDE ECOLE PROMOTRAN ISF Cocody Angré à 50m du 22e arrondissement 22 42 52 00 / 07 08 24 00 65 / 01 01 76 89 18

IFRAN (Institut Français du Numérique) Riviera Bonoumin à 50m d' Abidjan MALL 22 47 11 12 / 07 88 35 67 54

INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ENIC Yopougon Base CIE, Carrefour Bobi 07 07 09 56 53 / 05 04 84 13 71

(+91) 97 317 66657 / +91-74066 44449

GROUPE IEA Cocody Angré 7ème tranche 07 99 50 08 00 / 01 02 68 82 46

ESSC (École Supérieure Saint Chalmel) yopougon Maroc Carrefour Saint-Pierre Marie 07 59 59 12 90

ISJP (Institut Supérieure Jean Paul II) Yopougon Attlé derriere la Poste Siporex 27 23 46 14 23

CIPIM (Centre d'Initiation de Perfectionnement en Informatique et aux Metiers) Yopougon Marché Bagnon 07 08 37 77 35

Le digital est devenu incontournable pour toutes les activités
Rejoins-nous.

LICENCE - MASTER - MBA

- MARKETING DIGITAL
- GRAPHISME & DESIGN
- COMMUNICATION DIGITALE
- MANAGEMENT DE PROJET DIGITAL
- DÉVELOPPEMENT D'APPLICATIONS
- COMPTABILITÉ & FINANCE DIGITALE
- E-COMMERCE & COMMERCE INTERNATIONAL
- INFORMATIQUE
- INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
- BIG DATA
- CYBER SECURITE
- RESEAUX
- DOMOTIQUE

Cocody, Angré Djibi
+225 25 20 01 99 22
+225 05 75 75 88 88
+225 05 66 05 14 14
info@ipmd.pro
www.ipmd.pro

PARTENAIRES

Deviens autonome par la discipline et l'audace

CENTRE DE PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE Cocody Angré 7ème Tranche 01 40 53 53 36 / 07 79 53 90 70

CENTRE DES METIERS D'ÉLECTRICITÉ Bingerville aqua-center 27 21 23 66 41 / 07 07 09 76 53

ECOLE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL TECHNIQUE PROFESSIONNEL LA SORBONNE (Yopougon Ananeraie Yopougon Ananeraie Sorbonne) 05 05 99 21 54

ELIPS (Group International Côte d'Ivoire) Marcory Ave TSF près du commissariat du 9ème 07 07 67 97 37 / 01 40 79 28 11

ETIC (École Technique Informatique et Commerciale) Yopougon sel-mer en face de la mairie 07 57 13 93 14

IFSM (Institut de Formation Sainte Marie) Yopougon Toit Rouge carrefour sapeur pompier 27 23 45 07 31 / 07 48 75 36 24

AVIDE EDUCATION Cocody Riviera 2 face à Voodoo communication 27 22 43 32 23 / 07 47 96 65 10

WILLIAMS PONTY Yopougon Saint-Andre 27 23 51 52 50

INSTAC (Institut Supérieur de Technologie Appliquée et Commerciale) yopougon toit rouge face au commissariat 19 eme 23 52 23 98 / 07 58 97 97 62

INSTITUT LKM (Loukou Kouadio Michel) Yopougon Ananeraie Route de Dabou 23 50 77 78 / 07 32 82 72

DU NOUVEAU À HETEC
À PARTIR DE LA RENTÉE ACADÉMIQUE 2022-2023

- BACHELORS
- MASTERS
- CERTIFICATS

Votre visa pour intégrer les meilleures entreprises
RENSEIGNEMENTS - TEST D'ENTRÉE POUR LA PROCHAINE RENTÉE, OUVERTS

HETEC Plus: Dabou, Yopougon, Abidjan, la Côte d'Ivoire
Tél: (+225) 25 24 81 00 80 / 01 03 51 70 89 / 07 48 50 43 36
Facebook: HETEC ABIDJAN - HETEC Abidjan - www.hetec.com/HETEC_Abidjan

UNIVERSITÉS PRIVÉES

UVPT (Université Virtuelle Panafricaine de Technologie)
Angré 7ème tranche 22 42 22 52 / 07 49 40 02 18

UST-CI Université des Sciences et Technologie de
Cote d'Ivoire 20-22-70-82 / 20 22 70 83

UIC-MEV (Université des Innovations Culturelles et des Métiers du Virtuel) Cocody riviera palmeraie 07 68 34 85 77 / 05 74 97 36 35

Centre Universitaire Professionnalisé (CUP) Cocody non loin de l'ISAAC 06 BP 1532 Cidex 20 00 33 22 / 07 07 98 50 00/01 03 61 00

UISEG (Université des Sciences Juridiques, économiques et de Gestion) Cocody, derrière la RTI 07 47 01 16 98/01 01 70 63 88 / 07 47 01 16 98

IUTEA (Institution Universitaire Technologique Eudiste d'Afrique)
Yopougon Assonvon 07 07 68 30 719

UCASM (Université Canadienne des Arts des Sciences et du Management) Cocody Riviera 9kilo 27 22 47 63 16 / 07490548 37

UA (Université de l'Atlantique)
22-44-21-26/22-48-72-55

CERAP (Université Jésuite)
Cocody 15 avenue Mermoz 27 22 48 32 67 / 07 09 26 67 66

UADA/UNCI (Université à Distance d'Abidjan/ Université)
Nouvelle de Côte d'Ivoire 2-Plateaux face Pharmacie 7ème tranche 20 21 03 21 / 08 56 18 41/ 45 68 85 08

UIPA (Université Internationale Privée d'Abidjan) Cocody Riviera M'badon 01 02 25 47 80

USAG (Université des Sciences Appliquées et de Gestion)
Angré 8e tranche, Terminus 205 Cité Emeraude 3 07 07 15 24 74 / 07 09 82 81 75 / 01 01 69 10 98

UNISAT (Université Internationale des Sciences Appliquées et de Technologies)
Cocody 2 Plateaux derrière la farandole 05 09 92 93/ 22 44 99 64

ESIAS (Ecole Supérieure Internationale Polytechnique ADAMA SANOGO) PLATEAU DOKOUI 24 38 53 61 / 07 48 37 57 37

EPCCI (Ecole Pratique de la Chambre de Commerce et d'Industrie) Abidjan-Plateau (225) 20 30 97 21 / (225) 20 30 43 42

UIBA (Université Internationale Bilingue d'Abidjan) COCODY 22-42-88-10/21-59/22-52-39-61

Université NORD-SUD
1, Bvd de l'Océan Vridi plage (petit Bassam) Port-Bouet 21 27 29 79/ 01 02 29 28 73

UFRA/EESP Université Française d'Abidjan
Etablissement Supérieur Privé 20 33 85 00/05 06 19 50/ 05 05 06 20 25

GRUPE ESICOM (Ecole Supérieure D'Informatique et de Commerce)
TREICHVILLE 27 36 85 06 92 / 05 04 16 43 41



INSCRIPTION 2022-2023 À ITA 2-PLATEAUX
BTS - LICENCE - MASTER - INGÉNIEUR

07 490 409 07
01 400 941 78

GROUPES ITA INGENIERIE (+225)

UNIVAC-ENS (Université de Vacances) Cocody 07 77 01 50 57 / 07 08 34 38 38

VIU (Valoris International University) Riviera Bonoumin 27 22 47 01 27 / 07 78 01 40 71

OF CAPE COAST (Université Ghana) (+233) 208131290 / +233 (0) 552559550

UCAO / UUA (Université Catholique d'Afrique de l'Ouest Unité Universitaire d'Abidjan)
Cocody rue sainte marie 05 46 01 92 71 / 27 22 40 06 50

UMAT (Université OF Mines and Technologies, Tarkwa, Ghana)
Ghana (+233) 208131290 / +233 (0) 552559550

Universite Centrale
Tunisie (+216) 27 24 67 37 / (+216) 71 79 66 79

UIPBHABS (Université Internationale Privée bilingue hec Abidjan Business School)
Cocody Cité des Arts 07 88 01 01 01 / 07 07 09 23 49

USTCI (Université des Sciences et Technologies de Côte D'Ivoire) Cocody Angré 7e tranche 05 75 99 41 99 / 07 49 40 02 31

Université Canadienne des Arts, des Sciences et du Management Riviera Bonoumin 27 22 59 16 08 / 07 49 05 48 37

UISTAM (Université internationale des sciences techniques appliquées et de management) Abidjan Cocody 07 69 55 23 46

Université des Lagunes
Riviera Bonoumin 27 22 59 20 40 / 07 79 54 31 70

IUA (Institut universitaire d'Abidjan) II Plateaux, 7ème Tranche, Carrefour Cascades 27 22 42 22 65 / 07 88 81 28 71

UPB (Université Polytechnique de Bingerville)
Akandjé II 21 22 02 00 29 / 07 69 29 19 65

UFR Mathématiques et Informatique Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan
01 01 17 79 62 / 07 08 33 16 43



USAG
UNIVERSITÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES ET DE GESTION

**BTS
LICENCE
MASTER**

ANNÉE ACADÉMIQUE 2022 - 2023

CÔTE D'IVOIRE - ABIDJAN Angre 8ème tranche, Terminus 205 Cité Emeraude 3
+225 07 15 24 74 / +225 07 09 82 81 75 / +225 01 01 69 10 98
www.usag.ci usag2020@gmail.com N° C166 01013 006788024102 59 Cofic bank



EPCCI
ECOLE PRATIQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE DE CÔTE D'IVOIRE

Rentrée Scolaire 2022-2023

Nouveaux Bacheliers ! Professionnels d'entreprises !
Inscrivez vous à l'EPCCI

FILIÈRES BTS
Gestion commerciale / Assistant de Direction / Finance Comptabilité Gestion d'Entreprises / Informatique Développeur d'Application / Tourisme-Hôtellerie / Logistique

FILIÈRES POST-BTS
Audit Comptabilité Contrôle / Management des Ventes et Marketing Appliqué / Réseaux Informatiques et Génie logiciel / Assistant de Direction

Nos diplômes sont homologués par l'Etat de Côte d'Ivoire

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification

Établissement certifié
ISO 9001
version 2015

27 20 30 97 17 - 27 20 33 16 00 - 27 20 30 97 21 07 01 69 76 43 -- www.epcci.edu.ci -- epcci@cci.ci



**Crèche - Garderie
Maternelle - Primaire
Montessori Bilingue**

Français / Anglais

Une école d'excellence
depuis 1983

Cocody - Riviera Bonoum
+225 27 22 51 95 70
01 40 67 18 18 / 07 68 60 60 18

Suivis Spécialisés
Des enfants présentant des difficultés :

- Comportementales
- Hyperactivité, Autisme
- D'apprentissage scolaire
- Dyslexie, Dysorthographe, Dyscalculie
- De langage
- Expression, Compréhension, Restitution

**GROUPE SCOLAIRE SAINTE FAMILLE
DE L'ENFANT JESUS** Yopougon koweï
07 07 12 46 95 / 01 03 46 91 92

**GROUPE SCOLAIRE
Iama Fofana**
Yopougon nouveau quartier
07 88 34 26 99

**GSSA (Groupe scolaire les Saint
Anges)** Yopougon Gesco 07 08 13
88 65

GSKI (Groupe scolaire Kone Idrissa)
Yopougon Niangon Base CIE 05 46 30
32 34 / 07 49 48 13 89

**GSKM (Groupe scolaire Kwagniss
Mavro)** Yopougon Niangon Base CIE
25 23 50 58 29 / 01 02 14 10 13

GROUPES SANTA FAMILIA
Yamoussoukro Cité Sopim,
Kokpemou 07 08 09 46 29 /
05 06 32 75 60

GROUPE SCOLAIRE SAINT CYR
Yopougon derrière la CNPS
07 08 20 12 84

**GROUPE SCOLAIRE ARTHUR
VERDIER**
Yopougon Maroc Derrière la
Pharmacie Maty 27 23 52 63 63

GROUPE SCOLAIRE AYEWA
Yopougon Maroc carrefour Jec
promo 07 08 01 94 78 / 01 40 56
02 85

GROUPE SCOLAIRE AVICENNE
Cocody Riviera Palmeraie Non Loin
de Guiro 27 22 49 27 55 / 07 07 07
93 93

**GROUPE SCOLAIRE ANDRE
MALRAUX** Cocody Riviéra 2 Route
d'Attoban, à 100 m du rond point
27 22 43 21 60

GROUPE SCOLAIRE SAINT ANGE
Yopougon Toit Rouge 07 07 33 18 19

GSAL (Groupe scolaire Andre Latrille)
Yopougon Gesco 25 23 45 65 18 / 05
04 58 63 85

BABY CLUB CRÈCHE JARDIN ENFANT
carrefour Marie Rose Guiraud et
pharmacie du Bonheur riviera
palmeraie 07 07 26 14 97

AZINGIVOIRE Yopougon Non loin de
la Coopec Ananeraie Bonheur 23 50
17 88/58

NATIONALE ESPOIR DES MAMANS
Yopougon Carrefour Akadjoba Sideci
01 01 47 64 42

BESSIKO Riviera palmeraie 4ème
programme des rosiers 27 22 49 60
49/07 07 05 67 38

GARDERIE NAFA KIDS
Face au lycée Jean Mermoz 27 22 44
44 93 / 07 77 25 25 40

ÉCOLE BLANCHE NEIGE
Il Plateaux, derrière SOCOCE, entrée
sud 27 22 41 01 58 / 01 02 45 72 12
/ 05 05 00 09 94

GROUPES SCOLAIRES & MATERNELLES

NOUVELLE ECOLE ERE
Bouaké Air-France 2
07 07 81 09 39 / 05 05 77 80 60

ROSE ET BLEU
Cocody 2 Plateaux Non loin du
carrefour les Oscars, 07 49 59 27 10 /
27 22 42 75 75

SUP'ELITE
Cocody Mermoz, derrière la RTI 07 09
14 96 92/01 40 20 80 59

GS HELENA
YOPOUGON 07-07-97-74-42

GS LA BAGUE
YOPOUGON 23-46-99-99

GS SAINTE ADJOUA FADETTE
YOPOUGON 23-52-79-36

ECOLE MATERNELLE AZING IVOIR
YOPOUGON 07 07 30 67 23

ECOLE MATERNELLE LE ROI MESSIE
YOPOUGON ACADEMIE
01 40 24 47 24

ECOLE MATERNELLE LE RUCHER
YOPOUGON 07 07 66 86 14

ECOLE MATERNELLE SEPI
YOPOUGON 07 07 09 05 05 51

ECOLE MATERNELLE YVE PHILIPPE
YOPOUGON CITE ADO 01-14-14-64

**ECOLE MATERNELLE ARTHUR
VERDIER** DE YOPOUGON MAROC 01
02 18 93 93

ECOLE MATERNELLE FONCOMBE
07-09-79-90

**ECOLE MATERNELLE LES JARDINS
SALEM** 07-08-04-20-66

**ECOLE MATERNELLE LE NID DES
ELITES** 07 88 89 45 05

**ECOLE MATERNELLE LE NID DE
FATIMA** / YOPOUGON 07 0741 55 54

ECOLE MATERNELLE RODIN
YOPOUGON 05 05 60 56 73

**GROUPE SCOLAIRE ANTOINE DE
SAINT EXUPERY** YOPOUGON
24-07-51-80

ECOLE PRIVE ACAJOU
YOPOUGON 07 07 49 01-04



**GROUPE SCOLAIRE
MONTAIGNE
MARCORY**

**Rentrée Scolaire
2022-2023**
De la Maternelle à la Terminale

Avis parents d'élèves
Les inscriptions et réinscriptions ont débuté
et se poursuivent

NB: pour toutes informations complémentaires veuillez vous
adresser au secrétariat ou appeler 07 69 79 10 20 ou le 01 50 38 59 29
L'école est dotée d'une infirmerie, d'une salle multi-médias et de nombreux jeux.
L'anglais et l'informatique à partir de la classe de CE1.

**GROUPE SCOLAIRE AMOUR DES
TOUT-PETITS** YOPOUGON
05 45 46 41 00

**ECOLE MATERNELLE LES QUATRE
FLEUVES D'EDEN** YOPOUGON
07 07 42 97 32

**YOPOUGON TOIT ROUGE LE NID
DES ELITES** 07 07 75 99 72

ECOLE MATERNELLE CIPIM
YOPOUGON 07 08 37 77 35

ECOLE PRIMAIRE MARVEL
cocody angré 8e tranche
27 22 50 35 81



**RENTREE SCOLAIRE
2022-2023**

**AU FIGUIER D'ANGRÉ
APPRENDRE EST UN JEU D'ENFANTS**

APPRECEZ VOUS MÊME!

**ECOLE PRIMAIRE SITUÉE A ANGRÉ DERRIÈRE LE CHATEAU D'EAU
ENSEIGNEMENT FRANÇAIS ET IVOIRIEN, CADRE AGRÉABLE,
SALLES CLIMATISÉES, INFORMATIQUE, ANGLAIS**

Www.ecolefiguierangre.com

INFO: 0709289682 / 0787747744

COLLÈGES - LYCÉES

LA PEROUSE
De la 6ème à la Terminale
Collège créé par des enseignants des Lycées et de l'Université
Reçoit les affectés de l'Etat



Riviera Palmeraie - Rosiers Programme 4
22 BP 1484 Abidjan 22 / Contact : 22 49 60 49 - 03 71 88 18 - 07 05 67 38

COLLEGE AVISENNE
cocody 07 05 60 70 40

**COLLEGE D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE**
koumassi 21 56 34 13

COLLEGE TRAORE ADAMAN
koumassi 21 36 56 18

COLLEGE PRIVE LA GRACE
koumassi 05 46 74 72 98

COLLEGE LE ROI DES ROIS
koumassi 07 07 87 16 37

COLLEGE PRIVE GRACE MARIE
KORE marcory 07 07 87 00 20

COLLEGE BERETHE
marcory 07 49 98 78 36

COLLEGE PRIVE NOUR
marcory 07 07 61 12 41

COLLEGE VOLTAIRE
marcory 07 07 05 26 29

COLLEGE PAUL VALERIE
attecoube 07 07 85 78 40

COLLEGE KONE MAMADOU
ATTECOUBE 20 37 03 31

COLLEGE PRIVE LES ARCHANGES
attecoube 07 47 90 42 93

COLLEGE PRIVE SHAMA
attecoube 07 77 29 01 66

COLLEGE PRIVE SHILO
attecoube 07 48 99 00 60

COLLEGE OSCAD
attecoube 07 69 20 05 01

COLLEGE PRIVE DIVINE FONTAINE
yopougon 07 77 48 25 60

COLLEGE DATRO ZAHUI
yopougon 07 79 70 20 25

**COLLEGE NOTRE DAME DES
LAGUNES** yopougon 07 08 87 95 90

COLLEGE CIEL PLURIEL
yopougon 07 07 07 68 56

COLLEGE GULES MARIE
YOPOUGON 23 52 05 79

**LYCÉE TECHNIQUE LA DIVINE
PROVIDENCE** abobo
07 08 11 40 20

LYCEE ST GILBERT DE DJAGO
abobo 07 07 24 52 85

**LYCEE MODERNE TECHNIQUE LE
MAHOU** abobo 22 42 34 34

LYCEE SAGUIDIBA
YOPOUGON
07 07 92 69 19

LYCEE MODERNE ALFRED NOBEL
marcory 01 01 42 89 16 52

COLLEGE ANDRE MALRAUX
cocody 22 43 12 68

COLLEGE EBURNIE
cocody 20 35 06 90

COLLEGE IMPERIAL
cocody 05 05 45 71 21

**COLLEGE INTERNATIONAL JEAN
MERMOZ**
cocody 22 44 26 27

**COLLEGE INTERNATIONALE STE
AMENA** cocody 07 07 84 13 67

COLLEGE VENEZUA
cocody 07 59 93 22 11

COLLEGE ST MARC
cocody 07 07 09 76 79

DIGITAL WOMEN ACTIVE AFRICA
ORGANISE LE LANCEMENT
du programme
TECH'ELLE



Cours secondaire méthodiste de Kouté
À PARTIR DE 10H00
Digital women active Africa
@woman_digital
0787279385/0787580530/0748503497

Logos: Africa Women, Tech'Elle, CNICI, PNCI, and others.

COLLEGE PRIVE OCEAN
cocody 07 08 89 24 17

COLLEGE PRIVE ALICE
de bel cocody 07 07 08 06 54

COLLEGEST MAURICE D'ALICOT
koumassi 07 07 78 70 87

COLLEGE PRIVE ANNE MARIE
marcory 07 58 53 80 77

Groupe Ecoles Alfred Nobel
1ère Ecole Communautaire Entrepreneuriale Consciente de Côte d'Ivoire

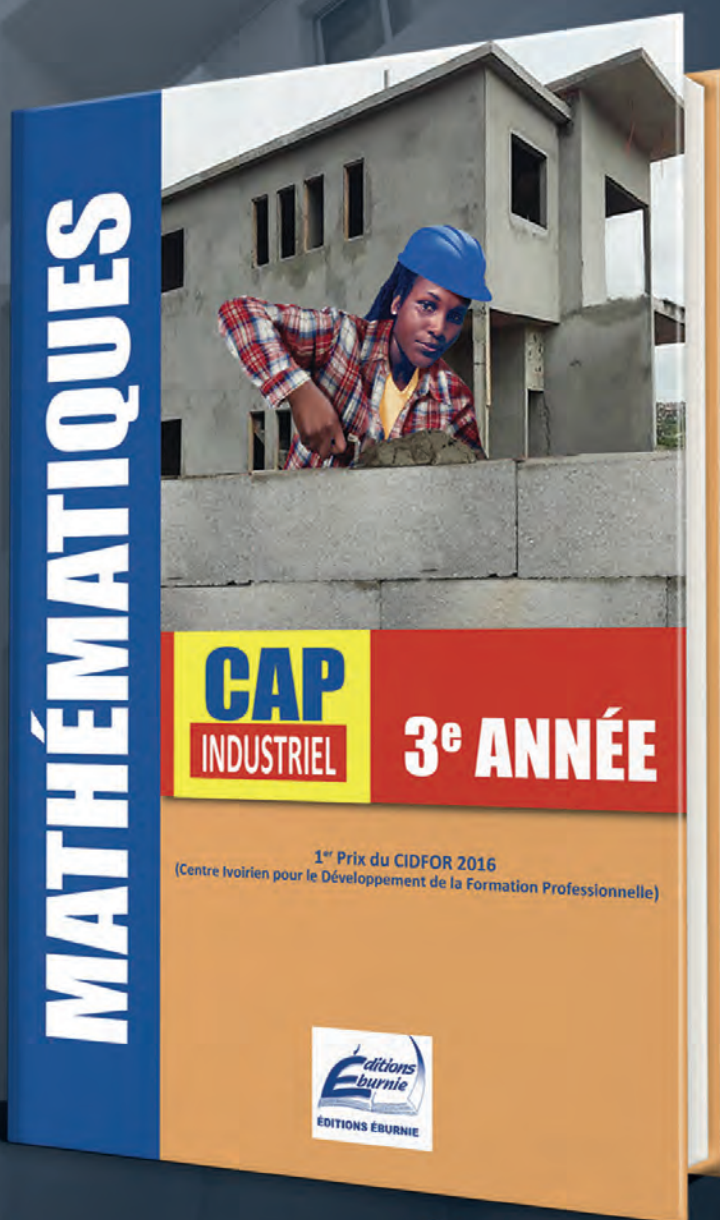
Entrepreneuriat Bilinguisme Informatique Sport - Etudes



Une école d'excellence
Le GEAN, le relais de votre famille

+225 21267210 / 42891656 / 08 06 31 41 / 53 82 89 83 | Groupe Ecoles Alfred Nobel / www.groupeecolesalfrednobel.net

Rendez-vous dans
nos points de vente.



CAP Industriel 3^e année

ISBN : 978-2-84770-389-4



Treichville Zone 3,
1 Rue des Forreurs
01 BP 1984 Abidjan 01
27 21 25 33 12 / 27 21 25 39 54





Jd Éditions
Mag + Tv

LE N° 1 DE L'ACTUALITÉ ÉDUCATIVE EN CÔTE D'IVOIRE



NOS SERVICES

- Films, Montages
Vidéos et Spots Tv
- Production
d'Émissions Tv
- Insertions Publicitaires
dans le Mensuel et en ligne
- Publi - Reportages
Films Institutionnels
- Couvertures Médiatiques

Pourquoi nous choisir ?

Nous sommes un média spécialisé dans la Collecte, le Traitement, la Vérification, le Regroupement et la Diffusion des informations et des actualités sur l'éducation et la formation en Côte d'Ivoire.

 Cocody Angré 8e Tranche

 www.jdeditionsmagazine.tv



+225 2522002101
+225 0142422010
+225 0574937493



Groupe IUPA/ISMT

- **BTS**
- **LICENCES**
- **BACHELORS**
- **MASTERS**
- **MBA**



"l'Excellence au coeur de la formation"

DUT
RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION
GESTION COMMERCIALE
LOGISTIQUE
BÂTIMENT
ASSISTANT DE DIRECTION

LICENCES BACHELORS
DROIT ET SCIENCES POLITIQUES
GESTION COMMERCIALE
RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION
MARKETING ET COMMUNICATION
SCIENCES ÉCONOMIQUES
STATISTIQUE ET ÉCONOMIE APPLIQUÉE
RÉSEAUX INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATION
MANAGEMENT ET LEADERSHIP...

BTS
GESTION COMMERCIALE
RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION
MARKETING ET COMMUNICATION
FINANCE COMPTABILITÉ
TOURISME ET HÔTELLERIE
LOGISTIQUE
BÂTIMENT
INFORMATIQUE DÉVELOPPEMENT D'APPLICATION
AGRICULTURE TROPICALE (OPTION: ANIMALE / VÉGÉTALE)
MINE GÉOLOGIE PÉTROLE
RÉSEAUX INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATION

MASTERS
RÉSEAUX INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATION
RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION
STATISTIQUE ET ÉCONOMIE APPLIQUÉE
MARKETING ET COMMUNICATION
DROIT ET SCIENCES POLITIQUES
MANAGEMENT ET LEADERSHIP...
TOURISME ET HÔTELLERIE
SCIENCES ÉCONOMIQUES
GESTION COMMERCIALE



CONTACTS

IUPA COCODY
(Principale Bâtiment: 100m de l'axe d'Abidjan road, versant de Cocody à 100m)
87 43 47 37 / 55 43 22 89

IUPA YOLOUON
(Quartier d'habitation: 100m de l'axe d'Abidjan road, versant de Cocody à 100m)
46 83 46 96 / 79 63 51 90

ISMT MAN
(Quartier d'habitation: 100m de l'axe d'Abidjan road, versant de Cocody à 100m)
79 21 15 66 / 86 52 08 35

www.iupa.ci | iupa@gmail.com

Suivez nous sur:  




le Qitaa⁴

Quartiers d'habitation et d'habitat
Artistiques d'Abidjan

11 au 13 MAI 2023



**Dansons au rythme
de cette nouvelle
semaine !**

Excellente semaine à tous





**Abobo
Adjamé**

Groupe Scolaire LEGRAND

**Pour un meilleur
suivi de vos enfants**

Un personnel éducatif professionnel
et autorisé pour offrir la meilleure
instruction à vos enfants
un cadre agréable et sain.

**Ecole de référence
depuis 1999**

Primaire - Secondaire - Technique - Professionnel

(+225) 27 22 52 20 47 - 07 79 48 63 11 - 05 64 38 27 41
www.groupecolairelegrand.ci / info@groupecolairelegrand.ci





**LE SALON DE
L'ORIENTATION**

Côte d'Ivoire

**12^{ème}
Edition
2023**

■ **Futurs bacheliers**

■ **Etudiants**

■ **Parents**

rencontrer

découvrir

s'informer

s'orienter



Abidjan
Bouaké
Daloa

27 - 28 - 29 juillet 2023

31 juillet et 1er août 2023

3 - 4 août 2023



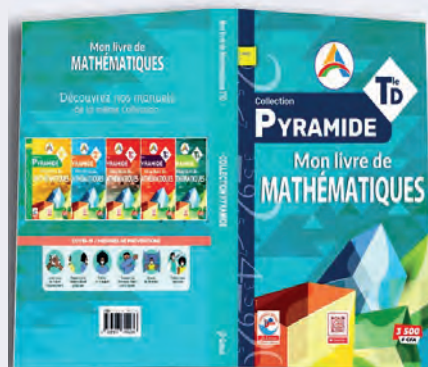
JD Editions
L'Édition autrement

ÉDITION - DIFFUSION - DISTRIBUTION

Tel : (+225) 25 23 00 17 50 / 01 02 00 29 04 / 07 88 89 28 10

Abidjan, Yopougon Bel-air - Email: jdeditons@yahoo.fr

Site internet : www.jdeditons.com





Jd Éditions
Mag + Tv

INSERTION PUBLICITAIRE

Super Promo

Vous êtes une structure publique ou privée, une institution internationale, un établissement d'enseignement ou cabinet de formation. Communiquez désormais sur votre Magazine et Web Tv **Jd Éditions Magazine et Télévision** pour plus de visibilité pour accroître votre notoriété.



+ 500.000 Abonnés



+225 2522002101
+225 0142422010
+225 0574937493



www.jdeditionsmagazine.tv

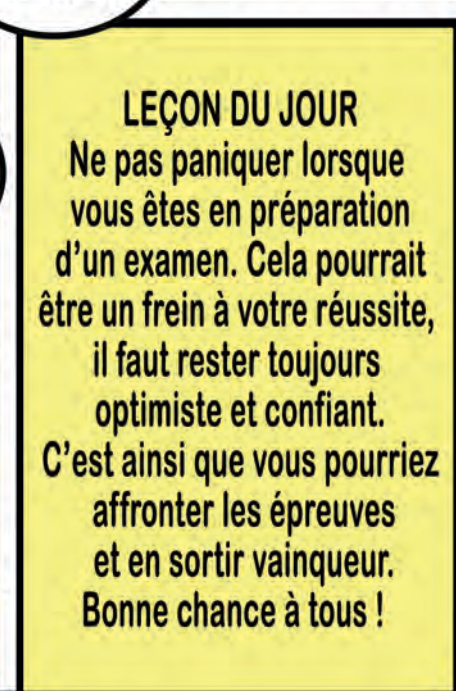


LES AVENTURES DE MOYAH

La Mascotte de l'école

Une idée originale de JD Editions Mag & TV





MATERNELLE



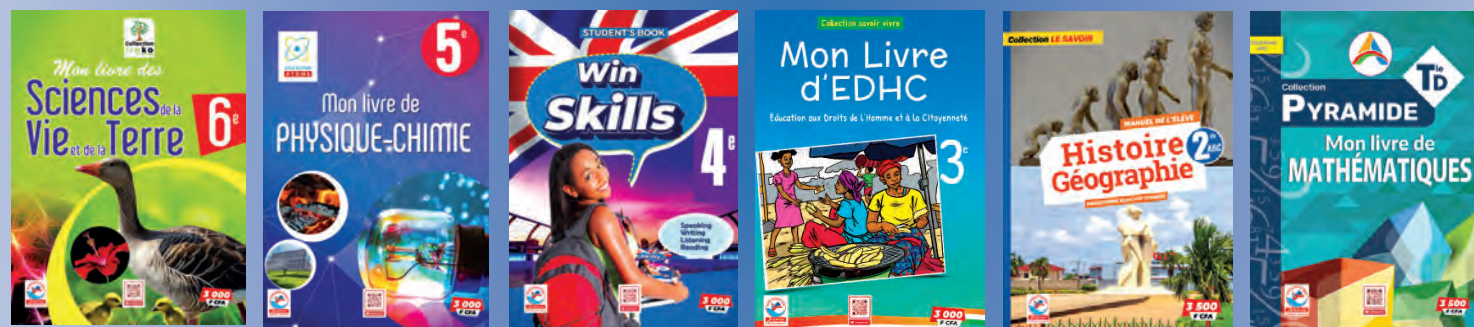
PRIMAIRE



LITTÉRATURE SCOLAIRE



MANUELS AVEC GUIDE DU PROFESSEUR



HABILÉTÉS AVEC CORRIGÉS



PARTENAIRES OFFICIELS



ESPACE ANNONCEURS

Tel : 25 22 00 21 01
Cel 1 : 01 42 42 20 10
Cel 2 : 05 74 93 74 93

e-Mail : laredaction@jdeditionsmagazine.tv

